

## PROJET JOLIOT CURIE : ATELIERS POINT ÉTAPE DU 9 MARS 2022



Le 9 mars 2022, se sont tenus de nouveaux ateliers de travail sur le projet de renouvellement du secteur Joliot Curie. Une cinquantaine d'habitants ont été au rendez-vous lors des trois séances, dans le but d'échanger sur l'avancée de la réflexion de l'équipe de projet. La présentation et les échanges ont ainsi porté sur les sujets ayant émergé lors des ateliers de décembre :

- le traitement des lisières Ouest et Sud avec l'implantation de maisons mitoyennes
- la circulation et le stationnement
- l'aménagement des espaces publics et la valorisation d'espaces verts

C'est sous un format similaire à celui de décembre que s'est tenue cette nouvelle série d'ateliers afin de permettre aux habitants de continuer à participer à l'élaboration du projet.

Les trois ateliers ont commencé par des interrogations et l'expression de certaines inquiétudes persistantes sur la question du relogement. Les habitants ont été invités à prendre contact avec Madame Williams, référente en charge du relogement chez Seqens, et à lui faire parvenir leurs questions à l'adresse mail dédiée<sup>1</sup>.

En lien avec cette problématique, la charte partenariale pour le relogement a fait aussi l'objet de discussions, les participants se demandant qui étaient les différents partenaires de cette charte ainsi que son contenu. Cette charte partenariale entre les services de l'Etat, Seqens et la ville d'Igny, est en cours de rédaction. Elle porte sur la

---

<sup>1</sup> [projet.joliot-curie@seqens.fr](mailto:projet.joliot-curie@seqens.fr)

mobilisation des réservataires pour contribuer à l'opération de relogement Joliot Curie.

## ETUDE DE STATIONNEMENT ET CIRCULATION : VERS UN QUARTIER APAISÉ ET MIEUX DOTÉ EN STATIONNEMENT

Lors de l'atelier de décembre les habitants ont fait part de leurs inquiétudes concernant la circulation et le stationnement dans un contexte d'accroissement du nombre de logements et d'habitants. À cette occasion, les dysfonctionnements du dépose-minute avaient également été pointés du doigt.



Le bureau d'études COSITREX (représenté par Samy Adel) a mené une étude de stationnement et de circulation sur le quartier dont les résultats et préconisations ont été présentés en début d'atelier.

L'étude révèle que, du fait d'une utilisation irrégulière du dépose minute et d'une forte affluence, le trafic au moment de l'ouverture de l'école se concentre au niveau du parking Seqens non prévu à cet effet. Au-delà de la question de la carte scolaire, une réponse possible à cette problématique réside notamment dans la multiplication des points de dépose sur différents axes du futur quartier. La paysagiste en charge du projet suggère en complément que l'entrée de l'école se fasse également depuis le parc. L'utilisation d'un pédibus pourrait aussi venir compléter ces dispositifs.

L'observation a également permis d'établir les besoins futurs en termes de stationnement public et privé. À terme le projet accueillera une offre plus riche de stationnement privé (sur la base des ratios du PLU), en sous-sol des futurs immeubles. Cette offre sera complétée par des stationnements publics répartis sur l'ensemble du quartier soit sur la voirie soit en lien avec les futurs équipements (80 places en surfaces, 30 au patio et 70 en sous-sol). Enfin, pour « apaiser » le quartier en lien avec la demande des habitants, le bureau d'étude préconise l'aménagement d'une Zone 30,

tout en marquant les entrées et sorties du quartier par des aménagements spécifiques tels que des carrefours plateaux.

Quelques participants ont fait part de leurs inquiétudes concernant ce sujet : « *Je voulais savoir si la maison médicale qui vient d'ouvrir est prise en compte pour le stationnement ?* », « *les bus pour l'école, ils stationneront où ?* ».

Il ressort des différentes séquences d'échanges la nécessité de contrôler le stationnement, qui est pour les participants une des conditions pour éviter toute nuisance dans le futur secteur Joliot Curie.

## **LE TRAITEMENT DES LISIERES OUEST ET SUD : UN TRAVAIL FIN AU CAS PAR CAS**

Lors du dernier atelier de décembre les habitants ont affirmé unanimement que le traitement fin des lisières du projet devait faire l'objet d'une attention particulière, d'un travail de couture tenant compte du tissu pavillonnaire existant. La question du vis-à-vis, des vues et des ombres était notamment au centre de leurs interventions.

Pour différentes raisons techniques et fonctionnelles (notamment pour une question de desserte des maisons individuelles), le scénario du traitement des lisières qui a été retenu est celui des maisons mitoyennes, disposant d'un jardin privatif, ainsi que d'un accès partagé avec les logements collectifs et un stationnement au sous-sol.



L'équipe de projet a présenté le principe appliqué de manière systématique pour adapter le projet à son environnement proche. Celui-ci consiste en un travail fin de recul par rapport aux pavillons, de travail sur la topographie et sur la végétation (filtre végétal) permettant un traitement adapté à chaque situation.

Pour le traitement de la lisière Sud (qui avait fait l'objet de nombreux questionnements lors de la réunion de décembre), les études ont montré que plusieurs pavillons disposent de façades aveugles donnant sur le projet et la situation de vis-à-vis dans ce cas n'est pas contraignante.

L'équipe a présenté des coupes détaillées sur la lisière sud, en comparaison avec le traitement de la lisière ouest, pour illustrer les propositions.

Le principe général pour le dessin de cette lisière reste le même : la partie la plus proche du projet par rapport aux riverains sera aussi la plus basse. Grâce à la topographie du site, le niveau des futurs bâtiments est de 2 à 5 m en dessous des pavillons actuels. Le profil en escalier permet ainsi d'avoir un vis-à-vis qui se fait de manière progressive et non pas frontalement.

En d'autres termes, les pavillons seront face aux maisons mitoyennes et étant donnée la topographie avantageuse, avec un gabarit de R+3+attique (dernier étage en retrait) pour les immeubles au second plan, l'insertion du bâtiment dans le site lui confèrera un visuel de R+1 depuis les pavillons.

Les réactions des participants n'ont pas porté sur le principe urbain présenté. Les interrogations ont essentiellement concerné les parkings qui ont été prévus au sous-sol : « *Il n'y a pas de risque d'inondation ?* », « *Je voulais savoir, ce qui est prévu pour l'aération des sous-sols des parkings car là pour ceux qui existent, y a vraiment du bruit, c'est nuisant* », ainsi que les risques liés aux mouvements de sols lors des travaux : « *Et ces murs qui juxtapotent ces buttes que vous allez enlever !, qu'est-ce qu'ils vont devenir nos murs ?* ».

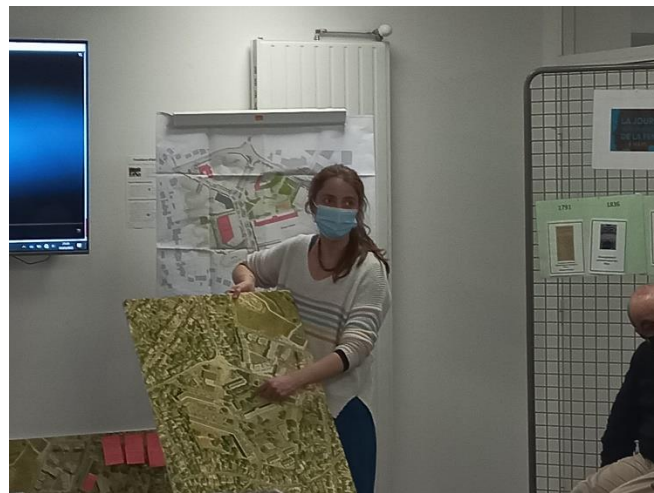
L'équipe a ainsi expliqué que dans ce projet, l'aération des parkings se fera de façon naturelle. Pour limiter les risques et prendre en compte la proximité de la nappe phréatique, les parkings ne seront pas installés sur deux étages comme prévu initialement. Cela implique une emprise au sol plus importante mais qui ne constitue pas un frein à l'aménagement d'espaces verts généreux, de cœur d'îlots plantés et de jardins pour les maisons mitoyennes.

## **AMENAGEMENT DE L'ESPACE PUBLIC : PROMENADE PLANTÉE ET PARC URBAIN POUR UN NOUVEAU MODE DE VIE EN VILLE**

Pointée du doigt comme une zone « dangereuse », une attention particulière a été accordée à l'aménagement de l'avenue Joliot Curie. Celle-ci sera transformée en promenade plantée offrant ainsi des trottoirs plus larges accompagnés de massifs. Elle

disposera de zones d'ombre et de fraîcheur. Ce traitement contribue à la création d'un nouveau cadre de vie plus apaisé et d'un quartier qui donne une place prépondérante aux piétons et aux mobilités douces tout en maintenant des places de stationnement longitudinales.

Des participants à différents ateliers ont réagi à cet élargissement de l'avenue Joliot Curie : « *ça veut dire qu'une partie de la cour des maternelles de Joliot curie, va être grignotée ?* ». Après échange, les habitants conviennent qu'il faudra s'assurer que la cour ne devienne pas un espace bétonné avec un seul arbre au milieu, entourée d'immeubles mais plutôt réfléchir à ce que cette dernière dispose d'espaces verts, de plus d'ouverture et d'aérations.



Le projet de paysage a ensuite été présenté et notamment l'aménagement du parc urbain. L'attention a été portée sur la mise en place d'une grande diversité végétale. Le parc, tel qu'il est conçu, sera le support de différents types d'usages pour tous (city stade, espace de jeux pour les plus petits, pelouses ombragées pour la détente etc.). Le travail de sa topographie permettra l'accès de ce lieu de convivialité aux personnes à mobilité réduite. Plusieurs participants ont partagé à la fin leurs suggestions à savoir : « *Est ce qu'il y a des projets de grands arbres ?* », « *Ça serait bien de mettre des arbres évènements qui marquent l'identité du quartier* ». Les arbres de valeurs seront gardés. Plusieurs arbres d'une hauteur de 3 à 4 mètres (au moment de leur installation) seront plantés dans le projet pour venir compléter cette diversité existante et offrir une variété de situations et de paysages.

En termes d'usage du parc, une assistante maternelle participant aux échanges a tenu à rappeler que des jeux pour les enfants dont la tranche d'âge varie entre 0 et 3 ans

devront être inclus dans le projet, tout en fournissant des endroits ombragés pour ces derniers.

## LES PRESCRIPTIONS ARCHITECTURALES ET PAYSAGÈRES : UNE GARANTIE DE CONTINUITÉ TOUT AU LONG DE LA VIE DU PROJET

Tout au long de la démarche, les habitants ont interpellé l'équipe du projet sur les garanties pouvant être mises en place pour que le projet final soit fidèle à ce qui a été imaginé et discuté depuis plus d'un an. Une des réponses est la rédaction en cours d'un cahier des prescriptions architecturales et paysagères, dont les règles devront être respectées par les futurs intervenants sur le projet pour tous les programmes neufs. Parmi ces prescriptions, l'équipe du projet a inscrit la volonté de garder l'aspect village du quartier. Une grande ambition est attendue de la part des futurs concepteurs, encouragés à trouver des solutions innovantes pour répondre aux différents enjeux soulevés lors de la concertation.

### MAQUETTE 3D



Les trois ateliers se sont terminés par la projection d'un film-balade au sein de la maquette 3D du projet.

Les participants ont montré quelques inquiétudes concernant la densification des petites parcelles, la sensation de front bâti sur certaines rues (rue Prosper Alfarcic). Il a été rappelé qu'un retrait minimum de 8 m sera appliqué sur l'ensemble du projet, un ratio qui est plus important que celui demandé par le PLU (Plan Local d'Urbanisme). De plus, un travail précis sera entrepris pour varier retraits et alignements des bâtiments à la rue et limiter ainsi la sensation de front bâti.



Pour permettre à ceux qui le demandent de pouvoir visualiser certains points de vue précis en lien avec leur situation, des temps individuels seront programmés pour pouvoir déambuler dans la maquette numérique et se rendre compte de ce qui sera aménagé en face de son logement.

Un participant a signalé la nécessité de créer des liaisons inter-quartier, notamment des liaisons douces entre le secteur Bellevue et le futur parc.



## CONCLUSION

Cette démarche de co-construction en format groupé touche à sa fin, après plus d'une année d'échanges et de dialogue. Ces moments forts en propositions et riches en termes de discussion ont permis de guider le travail de l'équipe de projet pour la transformation du quartier Joliot Curie.

Les échanges ne s'arrêtent pas là pour autant et dureront sous des formes diverses tout au long de la vie du projet notamment dans les semaines à venir sous format individuel. Les demandes de rendez-vous pour ces séances se font à l'adresse suivante : [contact.joliotcurie@gmail.com](mailto:contact.joliotcurie@gmail.com)

Les questions en lien avec le relogement doivent être adressées à l'adresse suivante : [projet.joliot-curie@seqens.fr](mailto:projet.joliot-curie@seqens.fr)

L'ensemble des éléments ressortis de la concertation et l'évolution du projet sont à retrouver sur le site dédié : <https://joliotcurie-ignny.fr>

L'équipe du projet ainsi que la Ville d'Igny vous remercient pour votre participation aux différents temps d'échange, la sincérité de vos propos et votre implication.